

Séance publique du 18 décembre 2000

Délibération n° 2000-6109

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Oullins

objet : **ZAC "du Centre" - Acquisition de diverses parcelles de terrains destinées à être incorporées au domaine public de la voirie communautaire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Lors de sa séance du 3 mai 1984, le conseil de Communauté a donné un avis favorable au dossier de création-réalisation de la ZAC "du Centre" sur le territoire de la commune d'Oullins.

Aux termes d'un arrêté en date du 14 mars 1985, monsieur le préfet de la région Rhône-Alpes a décidé la création de ladite ZAC.

Cette ZAC étant aujourd'hui achevée, il convient de procéder à diverses régularisations foncières.

A cet effet, l'OPAC du Rhône, aménageur de cette ZAC, céderait à titre gratuit à la Communauté urbaine diverses parcelles de terrain d'une superficie totale de 317 mètres carrés qui sont destinées à être incorporées au domaine public de la voirie communautaire.

Il s'agit des parcelles suivantes :

Référence cadastrale	Superficie (en mètres carrés)	Adresse
AK 413	60	rue Louis Tupin
AP 176	42	rue du Perron
AP 178	82	rue du Perron
AP 181	37	rue du Perron
AP 182	89	rue du Perron
AP 183	7	rue du Perron

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 3 mai 1994 ;

Vu l'arrêté de monsieur le préfet de la région Rhône-Alpes en date du 14 mars 1985 ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve ce dossier.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais d'acte notarié, estimés à 3 000 F, seront à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - opération 0096 - compte 211 800 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,